

**saint-pardoux-  
soutiers**

> **Conseil municipal.** Il se réunira exceptionnellement un vendredi, le 10 septembre, à 20 h, à la salle du foyer rural de Saint-Pardoux. Il s'ouvrira sur une intervention des élus du

conseil municipal des jeunes, accompagnés d'Ugo Dorain, conseiller numérique de la commune. Suite à la présentation des projets des jeunes élus, les conseillers auront à statuer notamment sur les travaux prévus pour la maison des jeunes et l'éclairage public, route des Six-Chemins. Ils se positionneront aussi sur l'acquisition de matériel informatique, la composition de la commission communale de sécurité, l'octroi d'une subvention à la Fondation du patrimoine. Des questions budgétaires seront aussi portées à l'approbation des élus avec, entre autres, le vote du compte administratif 2021, le budget annexe du Poirier.